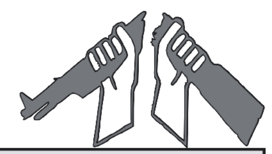
No 68, novembre 2005

Le fusil brisé

Bulletin d'information de l'Internationale des Résistant(e)s à la Guerre



L'OBJECTION DE CONSCIENCE EN ÉRYTHRÉE

1er dÉcembre : journÉe des prisonniers pour la paix

Contexte

L'Érythrée, située dans la corne de l'Afrique, a gagné son indépendance de fait le 24 mai 1991, après trente ans d'une lutte armée amère, sanglante et coûteuse contre la domination de son voisin, l'Éthiopie. L'Érythrée a déclaré formellement son indépendance le 24 mai 1993 après un vote écrasant lors d'un référendum supervisé par les Nations unies.

Les deux principaux groupes ethniques sont les Tigrinas (50%) et les Tigres (40%). Les Afars représentent 4% de la population, et les 6% restant comprennent des Kunamas, Naras, Bielens, Rashaidas, Hidarbs et Sahos. Les deux religions dominantes sont le christianisme (comprenant les coptes, les catholiques plus diverses églises protestantes), et l'islam. Les langues officielles sont le tigrina, l'anglais et l'arabe, mais diverses langues ethniques persistent également.

Les Italiens ont colonisé l'Érythrée à partir de 1890 et lui ont donné son nom. Après la défaite italienne de la seconde Guerre mondiale, ses colonies africaines d'Erythrée, Somalie et Libye ont été placées sous protectorat britannique pour dix ans. L'avenir de ces trois pays a été un point chaud aux Nations unies de 1945 à 1950, se terminant par l'idée mal avisée d'une confédération d'Érythrée et d'Éthiopie, prévue pour dix ans de 1952 à 1962. En 1961, l'Éthiopie a violé les termes de l'accord de confédération, et a déclaré que l'Érythrée devenait sa 14e province. La même année, le Front de libération de l'Érythrée (FLE) a commencé une résistance armée sous la direction de Hamid Idris Awate.

En 1970, une faction du FLE, connue sous le nom de Forces populaires de l'Érythrée (FPE), a fait scission. C'était un mouvement révolutionnaire, conduit par la jeune génération. Après son premier congrès en 1977, le FPE s'est réorganisé en Front de libération des peuples d'Érythrée (FLPE), et a éclipsé le FLE. Le FLPE a réussi à obtenir l'indépendance de l'Érythrée après une longue guerre.

Le FLPE a aussitôt établi un gouvernement de transition sous la direction d'Issayas Afewerki, chef du combat pour l'indépendance. Les membres du FLPE ont occupé les postes administratifs et les autres positions clés. En 1994, le troisième congrès du FLPE l'a renommé Front populaire pour la démocratie et la justice (FPDJ).

Malgré son nom, le régime était non démocratique et injuste. Il était en outre anticonstitutionnel. Sa propre Commission constitutionnelle érythréenne, établie en 1994, a produit la constitution de 1997, après ratification par la population érythréenne. Le régime est passé outre et, après septembre 2001, a emprisonné onze membres éminents du parti d'opposition qui avait demandé un changement démocratique et l'application de la constitution ratifiée.

Aujourd'hui, le FPDJ est le seul à faire la loi dans un régime de dictature dure. Les Érythréens se voient dénier leurs droits civils et humains de base, toute protestation se termine par des arrestations arbitraires, la détention et la torture. Pour tous les Érythréens qui avaient une conception de leur nouvelle nation incluant la paix, la stabilité et la prospérité, l'escalade de guerres, de corruption et d'abus de pouvoir qui a suivi l'indépendance est incroyable. Onze ans après l'indépendance et treize ans après la libération, l'Érythrée est un pays où la pauvreté et l'oppression sont la règle.

Pendant ces trois dernières années, le camp d'entraînement militaire de Sawa est devenu le bureau central du service national universel. Tous les lycéens, hommes et femmes, sont obligés de terminer leur dernière année dans une école près de Sawa. Aucun d'eux n'a pu retourner à l'université poursuivre ses études après avoir terminé son service national. L'Université d'Asmara, la seule université d'Érythrée, ne comprend que des étudiants de troisième et quatrième années, entrés avant que la conscription ne devienne effective.

Le gouvernement a complètement militarisé le pays. Le recrutement forcé de jeunes gens, d'enfants et d'adultes jusqu'à cinquante ans, est un événement quotidien. Les recrues sont traitées brutalement, et il y a des preuves d'abus sexuel sur les femmes. Personne n'a le droit de remettre en cause les autorités militaires. Personne n'a le droit à l'objection de conscience.

Pendant ces derniers trois ans et demi, les Érythréens se sont vu dénier leur droit constitutionnel à une expression libre. Il n'y a pas de journaux, radios ou télévisions indépendants. Le gouvernement possède les seuls médias actifs. Seul Internet donne, à ceux qui y ont accès, une source d'information non marquée par la propagande gouvernementale.

La politique étrangère a isolé le pays des organisations pour les droits de l'homme, des agences humanitaires et de la communauté internationale en général. Le dictateur a utilisé le concept d'Unité nationale pour intimider et discréditer les opposants au régime. Les minorités religieuses ont été persécutées par la prison et la torture. D'après l'agence

Éditorial

Beaucoup d'entre nous doivent se souvenir des espoirs liés à l'indépendance érythréenne au début des années 90. Je me souviens de lectures sur le développement autonome, la formation de coopératives, et de manière générale sur l'Erythrée qui prenait un chemin hors des institutions internationales telle la Banque mondiale, laquelle avait conduit beaucoup d'autres pays à une dette extérieure gigantesque.

Mais, quatorze ans après, la situation apparaît complètement différente, et ce numéro du Fusil brisé ne peut que donner un aperçu de ce qui se passe réellement dans le pays. Quand l'Internationale des résistants à la guerre a reçu les premières informations de l'Initiative antimilitariste érythréenne, nous avons été choqués. Le recrutement forcé et l'emprisonnement/exécution de jeunes gens – hommes et femmes – évitant le service militaire semblent être un fait quotidien pour la jeunesse érythréenne, avec l'exil comme seule “ alternative ”.

Les contacts de l'Internationale des résistants à la guerre en Afrique sont encore pauvres. Il y a quatre ans, en 2001, nous avions mis en lumière la situation de l'Angola, à l'occasion du 15 mai (Journée internationale des objecteurs de conscience). La Journée des prisonniers pour la paix 2005, avec un gros plan sur l'Érythrée, est donc une bonne occasion pour aller à la rencontre des groupes antimilitaristes africains, là où ils existent. Les articles de ce numéro – les interviews d'objecteurs – montrent clairement que les résistants à la guerre d'Érythrée ont besoin de notre soutien, de manière au combien urgente.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur la situation en Érythrée sur le site de l'IRG à http://wri-irg.org/news/2005/eritrea-en.htm. N'hésitez pas à télécharger et à faire circuler.

Andreas Speck
Salarié de l'IRG

Mondialiser la Nonviolence

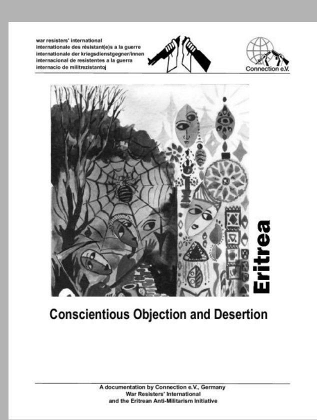
Conférence de l'Internationale des Résistant-e-s à la Guerre : Mondialiser la nonviolence Schloss Eringerfeld, Paderborn, Allemagne.

Du 23 au 27 juillet 2006 La conférence « Mondialiser la Nonviolence » de l'Internationale des Résistant-e-s à la Guerre sera l'occasion rêvée de rencontrer des militants du monde entier, d'apprendre ce qui les pousse à agir et de voir comment on peut s'aider pour qu'advienne cet autre monde possible.

Partout dans le monde, un mouvement des mouvements converge. Cette mouvance cherche à opposer les perspectives et les valeurs du pouvoir des populations face à celles des institutions financières mondiales, des multinationales ou des gouvernements. C'est un mouvement de mondialisation par la base.

L'IRG pense que la nonviolence a un rôle important à jouer dans cette mondialisation par la base. D'où le thème de notre prochaine conférence internationale : Mondialiser la Nonviolence.

Pour plus d'info : www.globalisingnonviolence.org



Documentation: OC et desertion en Érythrée

Si vous voulez en savoir plus sur l'Erythree, vous pouvez enregistrer la documentation en anglais: "Objecteur de conscience et desertion en Érythrée" sur le lien http://wri-irg.org/news/2005/eritrea-en.htm

" Compass Direct ", cent quatre-vingt sept chrétiens érythréens ont été arrêtés cette année, y compris des groupes de prière, des mariages entiers, des groupes d'étude de la Bible se réunissant chez des particuliers, des intellectuels et des professionnels. Il y a souvent des enfants et des vieillards parmi les personnes arrêtées.

D'après The Christian Post du 24 février 2005, le gouvernement a fermé depuis mai 2002 les églises protestantes du pays, déclaré leurs lieux de culte illégaux et a interdit les réunions chez des particuliers. Seules quatre religions sont acceptées : le christianisme orthodoxe, le catholicisme, le luthéranisme et l'islam.

L'objection de conscience est taboue. Les objecteurs de conscience sont qualifiés par le régime de lâches et d'antipatriotes. Il n'y a ni recours légaux, ni service civil de substitution pour les objecteurs de conscience. Les conséquences de l'objection de conscience et de la désertion sont de graves tortures, un emprisonnement de longue durée, et même la mort.

Après les horreurs de la guerre frontalière avec l'Éthiopie de 1998 à 2000, le nombre d'objecteurs de conscience dans l'armée a augmenté. Aujourd'hui, ils sont des centaines à objecter au service militaire et à l'armée. Ils sont forcés de s'exiler. Nombre d'entre eux sont en Europe, en Libye, en Éthiopie et au Soudan, demandant l'asile politique. En Allemagne, les réfugiés érythréens ont fondé l'Initiative Antimilitariste Érythréenne, qui a pour but de soutenir les réfugiés qui ont dû fuir l'armée érythréenne, et combat pour la paix et l'antimilitarisme en Erythrée.

Les conséquences de la guerre

L'impact négatif de la longue guerre pour l'indépendance et des conflits qui l'ont suivi sur la société et l'économie sont incalculables. Ils ont exacerbé le cycle de tensions qui a affecté toute la région, et fait que des millions de personnes sont devenues dépendantes de l'aide extérieure pour leur survie. Les effets de ces conflits ont été terribles : pertes en vies humaines, appauvrissement, déplacement de populations, danger lié aux mines, pillage, confiscation de propriétés, exil, traumatisme.

En ce moment, plus d'un tiers de la population érythréenne vit en exil. La guerre a provoqué la désintégration des familles et la perte de la culture et des normes sociales, tant au pays qu'en exil.

Les ONG nationales et internationales

Il y a peu d'activités menées par les organisations non gouvernementales nationales et internationales. Ce qui existe est supervisé par le régime. Il n'y a pas d'ONG internationale pour défendre les droits de l'homme ou témoigner du recrutement forcé, de ses brutalités à l'égard des recrues et de ses persécutions à l'encontre des objecteurs de conscience. Le gouvernement ne tolère pas non plus d'ONG nationales indépendantes, de groupes pour les droits de l'homme, d'observateurs internationaux ou de journalistes étrangers. Les investigations demandées par Amnesty International et par d'autres sont ignorées. Tous les journalistes internationaux ont été officiellement interdits.

L'objection de conscience comme un chemin vers la paix

Le peuple d'Érythrée est dans une crise politique, sociale et économique. Il y a un besoin urgent d'établir un climat sainement démocratique, avec un pouvoir élu démocratiquement et un système politique multipartite. Il y a un besoin urgent de libérer tous les prisonniers politiques et objecteurs de conscience. Pour cela, l'IAE défend le refus du service militaire dans le contexte actuel.

Nous croyons que refuser le service militaire, le militarisme et la guerre est vital pour les raisons suivantes :

1. Les idées et les enseignements de l'objection de conscience sont basés sur la paix, l'humanité et la morale. Nous croyons qu'elles sont la réponse pour résister à la propagande de l'unité nationale et la souveraineté nationale, qui est trompeuse et choquante.
2. Plus de gens disent "Non à la guerre" en Érythrée, plus de gens disent "Non à la guerre" dans les pays voisins, la région et le monde, plus les gouvernements pourrons commencer à penser à des solutions pacifiques, commencer à développer le respect pour la vie humaine et projeter de construire une société juste et sûre pour les générations à venir.
3. L'objection de conscience est le frein et le contrepoids contre la guerre et le militarisme. Un objecteur de conscience est à l'autre extrémité de la balance. Nous croyons que l'objection de conscience peut affronter et détourner les objectifs militaires.

Un pas vers une paix durable

L'IAE croie que les pas suivants peuvent aider à réaliser une paix durable basée sur les droits humains, civils et politiques.

1. Introduire et cultiver le respect du droit à l'objection de conscience et offrir aux objecteurs de conscience un service civil alternatif.
2. Établir une culture de pluralisme, civilité, respect et tolérance.
3. Développer le pouvoir politique sur les principes de la démocratie.
4. Adopter des moyens de lutte non-violents.
5. Résoudre les conflits pacifiquement par le dialogue, la médiation et la négociation.
6. Respecter la législation internationale.

Yohannes Kidane.

Yohannes Kidane est un réfugié d'Érythrée et vit en Allemagne, où il participe à l'Initiative antimilitariste érythréenne.

Sources :
Manifeste des Partis Démocratiques Érythréens, sites Internet Asmarion et Awate.

POUR LE DROIT À L'OBJECTION DE CONSCIENCE

PRESENTATION POUR LA 61e SESSION DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES, GENÈVE, 14 MARS – 22 AVRIL 2005

Abraham Gebreyesus Mehreteab s'est adressé à la 61e session de la Commission des droits de l'homme au nom de l'Internationale des résistants à la guerre. Nous communiquons sa déclaration ci-dessous.

Monsieur le président,

Je représente l'Internationale des résistants à la guerre. Nous menons une recherche sur l'objection de conscience dans de nombreux pays. L'année dernière, nous avons entrepris une recherche préliminaire au sujet de l'objection de conscience en Érythrée. Nous avons appris qu'il y avait des centaines d'objecteurs de conscience et de déserteur érythréens.

En Erythrée, le droit à l'objection de conscience n'est pas reconnu par la loi sous le gouvernement actuel. Certains membres de groupes religieux comme les témoins de Jéhovah sont en détention depuis plus de dix ans en raison de leur conviction de refuser à servir dans l'armée. Il n'ont jamais comparu devant un tribunal.

Détention arbitraire, torture, déploiement au front, travail forcé – tout ceci sans jugement – étaient les moyens habituels de punir les déserteurs et les objecteurs. Un châtiment militaire fréquemment utilisé consiste à attacher les victimes et à les laisser sous le soleil pendant des jours, parfois des semaines.

De plus, les parents des déserteurs sont menacés pour qu'ils fassent pression sur leurs enfants et les envoient à l'armée.

Même s'il est difficile d'en connaître le nombre exact, des centaines d'appelés fuient le service militaire. Ils déclarent leur objection de différentes manières. Ils objectent constamment, désertent ou fuient la dictature militaire. De nombreux déserteurs demandent l'asile politique dans les pays étrangers.

Nous demandons à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies de prendre note des violations continues à l'encontre des objecteurs de conscience, et de prendre en conséquence des mesures pour s'assurer que les objecteurs de conscience et les déserteurs bénéficient du droit d'asile conformément à la Convention de Genève sur le statut des réfugiés.

Nous demandons également au Rapporteur spécial sur la liberté de religion et de croyance d'enquêter sur la situation des objecteurs de conscience et des autres membres de l'armée, spécialement en Érythrée.

Et nous demandons au gouvernement érythréen de se conformer à la résolution 1998/77, et en particulier qu'il :

1. libère immédiatement tous les objecteurs de conscience ;
2. reconnaisse le droit de refuser le service militaire pour des raisons de conscience, comprenant des convictions profondes, résultant de motifs religieux, éthiques, humanitaires ou similaires ;
3. introduise un service civil alternatif compatible avec les motivations de l'objection de conscience.


Abraham Grebreyesus Mehreteab (troisième à partir de la gauche) à une réunion d'ONG à Genève.

Merci beaucoup.

Abraham Gebreyesus Mehreteab

Abraham Gebreyesus Mehreteab est un membre de l'Initiative antimilitariste érythréenne, habitant en Allemagne, et il représentait l'Internationale des résistants à la guerre à la Commission des droits de l'homme.

DES PARENTS D'OBJECTEURS DE CONSCIENCE ARRÊTÉS

Amnesty International signalait le 28 juillet 2005 l'arrestation de plusieurs centaines de parents de personnes qui se sont évadées ou ont déserté de l'armée. Les arrestations ont eu lieu dans la région de Debug, en Érythrée du Sud, depuis le 15 juillet.

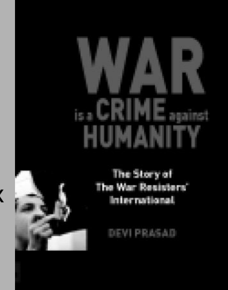
Amnesty rapporte : “ les personnes arrêtées étaient les pères, les mères ou d'autres parents d'hommes ou de femmes de plus de dix-huit ans qui ont, soit refusé de se présenter à la dernière année d'étude obligatoire au camp d'entraînement militaire de Sawa, soit quitté leur unité militaire voire le pays, illégalement. Les parents ont été accusés d'avoir facilité l'évasion du service militaire ou le départ à l'étranger. Des officiels auraient proposé aux parents la liberté conditionnelle contre une caution de 10 000 à 50 000 nakfa (660 $ à 3 300 $) et la garantie de remise aux autorités membres de la famille manquant à l'appel.

Les personnes arrêtées sont conduites dans différentes prisons, sans avoir de communication avec l'extérieur. “ On dit que plusieurs personnes conduites à la prison de la ville d'Adi Keih ont commencé une grève de la faim pour protester contre leur détention et ont été déplacées au camp militaire de Mai Serwa, près de la capitale Asmara ”, rapporte Amnesty.

War is a Crime against Humanity:

The Story of The War Resisters' International

Nouveau livre de Devi Prasad



"L'Internationale des Résistants à la Guerre, née suite aux horreurs et à la stupidité de la première guerre mondiale, a maintenu levé l'étendard de l'objection de conscience et de l'abolition de la guerre tout au long du siècle le plus atroce de l'histoire européenne. Les résistant-e-s à la guerre, qu'ils soient organisés ou non, apporteront la fin de la guerre"

Dr Johan Galtung, Professeur de recherche sur la paix

Devi Prasad a étudié à Shantiniketan, Université de Tagore ; il a travaillé comme enseignant et artiste à Sevagram, l'ashram de Gandhi, de 1940 à 1962. Il fut secrétaire général de l'IRG de 1962 à 1972.

Editeur : Internationale des Résistant-e-s à la Guerre
ISBN 0-903517-20-5. Textes en anglais, 560 pages, 67 photos.
Précommande : 47 € port compris.
Pour commander : http://wri-irg.org/shop/shop-fr-eu.htm.

REGISTRE D'HONNE

COMMENT FONCTIONNE LA LISTE

Les noms des prisonniers figurent en premier (**en gras**), suivis par leurs condamnations, leur lieu d'emprisonnement avec 🖃 , et à la fin les motifs de leur détention.

Les informations concernant les pays où les prisonniers ont eu leurs peines prononcées ou effectuées pendant l'année sont en *italique*.

ARMENIE

Bien que l'Arménie ait adopté une loi sur l'objection de conscience en 2004, le pays continue à emprisonner des objecteurs de conscience. Beaucoup d'objecteurs de conscience refusent aussi d'effectuer le service de substitution, parce qu'il est contrôlé par le ministère de la Défense. Vingt-deux témoins de Jéhovah ont arrêté leur service de substitution en 2005, et sont maintenant accusés de désertion.

Mher Manukyan (16/12/04–15/12/06)
Arman Marinosyan (23/02/05–22/02/07)
Roma Karapetyan (24/02/05–23/02/07)
Sergey Ovanisyan (28/02/05–27/08/06)
Gevork Manukyan (03/03/05–02/03/07)
Ashot Torgomyan (14/03/05–13/03/07)
Sarkis Karapetyan (06/04/05–05/10/06)
Tatul Gogzhyan (15/04/05–14/12/06)
Armen Grigoryan (09/06/05–08/06/07)
Grisha Gevorkyan (01/07/05–30/06/07)
🖃 Institution Pénale de Kosh, Kosh, Arménie

Suren Barsegyan (09/06/05–08/06/07)
Ashot Virabyan (01/07/05–30/06/07)
Yenok Ivanyan (01/07/05–30/06/07)
Grachya Sargsyan (16/08/05–15/02/07)
En attente de jugement :
Akop Muradyan (08/02/05—)
Vagarshak Markaryan (17/08/05—)
Boris Melkumyan (17/08/05—)
Artur Chilingarov (18/08/05—)
Gagik Davtyan (18/08/05—)
Garik Begdzanyan (19/08/05—)
Artur Akopyan (23/08/05—)
Shaliko Sargsyan (26/08/05—)
🖃 Institution Pénale de Nubarachen, Nubarachen, Arménie

Tigran Abraamyan (22/08/05—)
Garazat Azatyan (22/08/05—)
Vaye Grigoryan (22/08/05—)
Garik Melkonyan (22/08/05—)
Karlen Simonyan (22/08/05—)
Genrik Safaryan (22/08/05—)
Gayk Khachatryan (22/08/05—)
🖃 Centre de Détention de Vardenis, Vardenis, Arménie

Areg Avanesyan (16/02/05–15/02/09)
🖃 Institution Pénale de Chuchi, Chuchi, Nagorno-Karabakh
Citoyen arménien qui a été affecté au Narodno-Karabakh et emprisonné là-bas pour refus de servir. Le Narodno-Karabakh est une enclave arménienne, indépendante de fait mais faisant partie légalement de l'Azerbaïdjan. L'armée arménienne soutient les forces du Narodno-Karabakh, et le code pénal de la République du Narodna-Karabakh est à-peu-près identique à celui de l'Arménie.

COREE DU SUD

En 2004 la Cour suprême et la Cour constitutionnelle se sont prononcé contre le droit à l'objection de conscience. Actuellement, il y a environ 1 000 objecteurs de conscience en prison, la grande majorité étant des témoins de Jéhovah. À présent, deux cas ont été soumis au Comité des droits de l'homme des Nations Unies.

ERYTHREE

Paulos Eyassu (24/09/1994—)
Negede Teklemariam (24/09/1994—)
Isaac Mogos (24/09/1994—)
Aron Abraha (09/05/2001—)
Mussie Fessehaye (June 2003—)
Ambakom Tsegezab (February 2004—)
Bemnet Fessehaye (February 2005—)
Henok Ghebru (February 2005—)
🖃 Prison de Sawa, Erythrée

Amanuel Tesfaendrias (March 2005—)
🖃 Prison de Wia, Erythrée

Neuf témoins de Jéhovah sont emprisonnés ensemble pour objection de conscience au service militaire. Trois témoins de Jéhovah sont emprisonnés depuis le 24 septembre 1994, pour refus d'effectuer le service militaire. Tous les trois n'ont jamais été inculpés pour leur “ crime ”. La peine maximale pour objection de conscience est de trois ans.

ETATS-UNIS

Ardethe Platte (10857-039) (41 mois – sortira le 22/12/05)
🖃 FPC Danbury, Pembroke Station Rt. 37, Danbury, CT 06811-0379
Action Soc de charrue Terre et Espace Sacrés, contre les silos de missiles nucléaires du Colorado, le 06/10/02. Condamné pour sabotage.

Helen Woodson (03231-045) (106 mois – emprisonnée depuis le 11/03/04)
🖃 FMC Carswell, Max Unit, POB 27137, Ft. Worth, TX 76127
Manifestation anti-guerre, au tribunal fédéral de Kansas City, Missouri, le 11/03/04, pour violation liberté sur parole après sa libération de prison le 09/03/04. A plaidé coupable pour violation et quatre nouvelles charges le 18/06/04.

Inge Donato (40885-050) (six mois – sortira le 06/02/06)
🖃 FDC Philadelphia, POB 561, Philadelphia, PA 19106
Condamnée en décembre 2004 pour refus de payer l'impôt pour la guerre pour des raisons religieuses.

Rafil Dhafir (délibéré prévu pour le 18/11/05)
🖃 Jamesville Correctional Facility, POB 143, Jamesville, NY 13078
Poursuivi pour avoir apporté une aide humanitaire et financière aux Irakiens en violation des sanctions américaines, février 2005.

Michael D. Poulin (14793-097) (27 mois – sortira le 25/01/06)
🖃 FPC Sheridan Unit 5, POB 6000, Sheridan, OR 97378.
Poursuivi pour avoir endommagé des pilônes électriques, pour montrer la fragilité de l'empire américain.

Laro Nicol (80430-008) (2 ans – sortira le 15/06/06)
🖃 FCI Safford, POB 9000, Safford, AZ 85548
Militant anti-guerre et pour les droits de l'homme, attaqué pour des charges fabriquées de détention d'armes à feu et d'explosifs, a plaidé “ sans opposition ” pour éviter une peine plus longue. Plus d'information sur http://www.phoenixcopwatch.org/freelaro.htm

Neil Quentin Lucas (13 mois – sortira le 22/08/06)
🖃 Building 1490, Randolph Rd, Fort Sill, OK73503
Refus d'affectation après que sa demande, d'être reconnu objecteur de conscience, ait été ignorée.

Kevin Benderman (15 mois – emprisonné le 29/07/05)
🖃 c/o Benderman Defense, POB 2322, Hinesville, GA 31310
Officier de carrière, s'est vu refuser le statut d'objecteur de conscience, condamné pour avoir manqué à son déplacement en Irak.

Jerry Texiero (attend de comparaître devant la court martiale)
🖃 Pinellas County Jail, 14400 49th St. N., Clearwater, FL 33762-2890
Déserteur du corps des marines pendant la guerre du Vietnam pour des motifs de conscience, arrêté le 16 août 2005 (!). En attente de cour martiale.

FINLANDE

Bien que soumise à la pression des Nations unies et d'autres institutions internationales, la Finlande continue à emprisonner les insoumis, et refuse d'aligner sa législation sur le service de substitution avec les normes internationales. Le ministre du Travail a entamé le processus de changement de la loi – pour la première fois, l'Union finlandaise des objecteurs de conscience va siéger au comité qui prépare la loi –

EUR 2005 DES PRISONNIERS

mais la réduction de la durée du service de substitution a été exclu du mandant du comité. Aucun changement majeur ne peut donc être attendu. Le 1er octobre, douze insoumis étaient en prison, mais seulement deux (qui seront encore en prison le 1er décembre) nous ont autorisé à publier leur nom.

Sauli Korpiluoma (02/08/05—27/01/06)
Aleksei Riikonen (12/09/05—29/03/06)
🖃 Helsingin työsiirtola, PL 36, 01531 Vantaa

GRECE

En 2005, la situation en Grèce a empiré, malgré l'attention internationale. Déjà en décembre 2004n Lazaros Petromelidis a été condamné par contumace à trente mois de prison. Il est encore libre, mais pourrait être arrêté.
D'autres objecteurs de conscience ont été emprisonnés en mai 2005, et condamnés à des peines avec sursis. Plusieurs objecteurs de conscience attendent le résultat de leur procès en appel, et pourraient être exposés à la prison.

ISRAËL

Plusieurs résistants israéliens à l'enrôlement ont été emprisonnés de manière répétée, accumulant plus de cent jours de prison. Parmi eux, Alex Kohn, un des initiateurs de la lettre des lycéens (shministim), et l'objecteur druze Wissam Qabaln. Quoiqu'il en soit, la méthode israélienne d'imposer des sentences disciplinaires durant jusqu'à cinq semaines de manière répétée rend impossible de prévoir qui va être en prison le 1er décembre. Reportez-vous au site de l'IRG pour les mises à jours et les actions d'urgence : http://wri-irg.org/news/alerts

PAYS-BAS

Turi Vaccaro (en attente de procès)
🖃 HvB de Boschpoot, Nassausngel 26, 4811 DG Breda, Pays-Bas
Pour l'action pour le désarmement " soc de charrue " contre les bombardiers nucléaires F-16 à l'aéroport de Wroendrecht le 10 août 2005. Résultat du procès le 13/10/05.

PORTO RICO

José Vélez Acosta (23883-069)
(cinq ans – sortira le 27/01/06)
🖃 USP, BOB 1033, Coleman, Floride 33521-1033, USA

José Pérez González (21519-069)
(cinq ans – sortira le 15/07/08)
🖃 Edgefield FCI, PO Box 725, Edgefield, SC 29824, USA

Tous deux ont été condamnés pour conspiration, dommage sur propriété fédérale, et/ou violation d'une mesure de liberté surveillée le 01/05/2003 pour leur opposition à la base américaine de Vieques, Porto Rico. Merci d'envoyer un soutien financier pour les prisonniers et leurs familles et toute lettre qui serait retournée à : Comité de Soutien aux Arrêtés du 1er Mai, PO Box 191792, San Juan, Porto Rico 00919-1792.

RUSSIE

Igor Sutyagin **(15 ans)**
🖃 427965, Respublika Udmurtiya, g. Sarapul; ul. Raskolnikova, 53-A, YaCh-91/5, 14 otryad; Russie
Emprisonné depuis le 27/10/1999, maintenant condamné pour espionnage pour avoir recherché des informations publiques sur les armes nucléaires – condamné le 07/04/04.

TURQUIE

La persécution des objecteurs de conscience a repris en avril, avec l'arrestation de Mehmet Tarhan. Il y a plus de 50 objecteurs de conscience déclarés en Turquie, la plupart d'entre eux peuvent être arrêtés à tout moment.. Mais les autorités turques évitent en général d'arrêter les objecteurs de conscience – avec des exceptions, comme le montre le cas de Mehmet Tarhan.

Mehmet Tarhan (04/06/05—)
🖃 Sivas Military Prison, 5. Piyade Egitim Tugayi, Askeri Cezaevi, Temeltepe - Sivas, Turquie
Condamné le 10 août 2005 à quatre ans d'emprisonnement, qui représentent deux condamnations à deux ans pour la même charge. De nouvelles inculpations sont possibles.

Action

- ► Le 1er décembre, mettre de côté au moins une heure pour écrire au moins quatre cartes aux prisonniers ;
- ► Organiser dans son groupe pacifiste, sa classe ou ses lieux de rencontres une séance d'écriture de cartes ;
- ► Monter un stand au centre ville, faire un peu de théâtre de rue ou toutes autres idées pour attirer l'attention et l'intérêt sur les prisonniers pour la paix.

Envoyer des cartes et des lettres

- ► Poster toujours ses cartes dans des enveloppes ;
- ► Inscrire le nom et l'adresse de l'expéditeur sur l'enveloppe ;
- ► Être créatif et bavard : envoyer des photos de votre quotidien, des dessins…
- ► Dire aux prisonniers ce que vous faites pour arrêter guerres et préparatifs de guerres ;
- ► Ne rien écrire qui peut causer des problèmes au prisonnier ;
- ► Penser à ce que vous aimeriez recevoir comme courrier si vous étiez en prison ;
- ► Éviter de commencer par : « vous êtes si courageux, je ne pourrais jamais faire ce que vous avez fait » ;
- ► Ne pas attendre de réponse du prisonnier ;
- ► Si vous ne parlez pas la langue du prisonnier, essayez votre anglais, mais sachez que même en français votre message est porteur de plaisir ;
- ► Et se rappeler, l'an prochain cela peut être vous…

Soutien au travail de l'IRG

Depuis 49 ans, l'Internationale des résistants à la guerre publie la liste et l'histoire de prisonniers de conscience. Aidez-nous à maintenir la tradition ! Vos dons à l'IRG avec la mention « Prisonniers pour la paix » sont précieux pour financer les recherches de la liste 2006.

Contributions à envoyer à :

IRG, 5 Caledonian Road, London N1 9DX (Royaume Uni), Tél. : 00 44 20 72 78 40 40, Fax : 00 44 20 72 78 04 44, Courriel : office@wri-irg.org
Votre engagement en faveur des prisonniers fait vraiment une différence : montrez votre solidarité !
Dons en ligne, visites de la boutique électronique de l'IRG, où vous pouvez commander des livres de l'IRG, des badges avec le fusil brisé, par carte bancaire, sur le site : http://wri-irg.org/en
Version en ligne : http://wri-irg.org , retrouvez en quatre langues le « PFP 2005 pack ».

J’EN AI EU ASSEZ DE LA GUERRE

Je suis née le 10 janvier 1981 à Asmara. J’avais tout juste quinze ans, et on nous a dit que nous aurions les résultats des examens finaux de l’école seulement après un entraînement de base pour le service national. C’est pour ça que j’ai rejoint l’armée, espérant que mes résultats d’examen seraient bons et que je pourrais partir après l’entraînement de base pour étudier. En 1996 j’ai été emmené à Sawa pour l’entraînement de base.

Quelques unes des filles qui étaient là s’étaient enfuies de la maison et avaient rejoint le service national, bien qu’elles soient encore mineures. Parfois les parents sont venus pour ramener leur fille à la maison. Mais les autorités l’ont toujours refusé.

Beaucoup de filles étaient violées. Il y avait des filles qui s’adaptaient à la situation et qui faisaient elles-mêmes des avances aux officiers, pour éviter d’être violées. Tous les officiers étaient des hommes. Celles qui n’acceptaient pas, qui rejetaient les hommes, se voyaient affectées aux pires tâches, ou expédiées au front. Les filles qui avaient été violées, mais continuait de résister étaient aussi envoyées sur le front. Les filles qui se laissaient faire et qui étaient jolies étaient bien traitées. Souvent, elles se retrouvaient enceintes involontairement.

Nous étions à Baka, dans la région de Gimaik. Les filles qui ont refusé d’être bonnes à tout faire ont dû rester en faction pendant 3 - 4 heures dans la nuit, comme punition. Les jeunes hommes qui voulaient les aider étaient aussi punis – ils devaient rester sous le soleil à la vue de tous pendant une journée entière. Les autres filles, qui continuaient à jouer le jeu, étaient bien traitées.

Celles qui ne pouvaient pas rester plus longtemps, qui voulaient voir leur famille, finissaient par s’enfuir. Certaines revenaient d’elles-mêmes, d’autres étaient prises par la police militaire et punies par l’hélicoptère [1] ou le chiffre huit. Dans certains cas, elles étaient arrosées de lait, avant qu’on leur ordonne de rester au soleil pendant des heures. Elles étaient traitées de bandits, de hors-la-loi, de déserteuses.

Après avoir servi dix-huit mois, nous avons dû servir deux mois supplémentaires. Alors la guerre a commencé. C’est difficile pour moi de décrire cela. C’était horrible. Par exemple, il y avait une règle comme quoi quand des soldats étaient blessés, les jikaalo (vieux tireurs) devaient être emmenés les premiers à l’hôpital. Ils étaient emmenés les premiers de la ligne de front, pas les simples soldats. Une fois, cinq ou six jeunes soldats sont morts à cause de ça. Ils ont purement et simplement été laissés là. Quand l’unité se retira du front pour une pause, certains allèrent dans leur famille sans autorisation. Quand ils sont revenus, leur unité ayant été renvoyées au front, ces soldats ont été envoyés au front directement, comme punition. D’autres ont même été exécutés.

J’en ai eu assez de la guerre. Je me suis fait porter malade, même si ça signifiait que je devais rester là et que je ne pouvait pas aller à la maison. Après plusieurs demandes et plaintes, j’ai finalement eu cinq jours de vacances, mais je suis restée absente dix jours. J’ai alors eu très peur. Je suis revenue. Comme punition j’ai eu à monter et descendre un gros conteneur d’eau d’une colline pendant toute une semaine.

En mai 1999 le commandant de l’unité a essayé de me violer. J’ai crié et d’autres personnes sont venus m’aider et m’ont évité ce qui devait arriver. J’ai demandé qu’il soit puni, mais c’était sa responsabilité de transmettre ma plainte à ses supérieurs. Il n’a pas été puni.

Après la deuxième invasion notre unité a suivi une formation et a reçu une formation en gestions financière. J’ai servi dans l’administration de l’unité et j’ai vérifié les ressources et les dépenses. Mon supérieur a fait pression sur moi, allant jusqu’à mentir pour ne pas avoir accéder à ses requêtes. Il m’a par exemple accusé d’avoir volé de l’argent et a transmis ce genre d’accusation à ses supérieurs, pour me faire punir. Je ne pouvais accepter ça : j’ai donc rejoint ma famille à Asmara. Après un mois j’ai été arrêtée et déférée au poste de police de Gegjeret avant d’être envoyée à Adiabeto. Je ne cessais de demander : “ je veux être amenée à mon unité. Si je dois être punie, je veux être punie là-bas ”. De toute façon, j’ai pu m’échapper de la



prison d’Adiabeto au bout de quelques semaines, et je suis allée à Adisegdo.

Je me suis arrangée pour rester là-bas plus d’un an. Je devais me cacher tout le temps, les invités ne devaient pas me voir, et je ne pouvais pas quitter la maison. Les voisins ne devaient pas me voir, pour qu’ils ne puissent pas me dénoncer à la police. Pendant ce temps, j’ai eu des contacts avec des amis de mon père, qui m’ont donné des journaux d’opposition, tels ceux du FLE (Front de libération de l’Érythrée). Parce que j’étais partie depuis longtemps, les autorités ont mis la pression sur mon père, et l’ont finalement arrêté. Avec l’aide de ses amis, il a pu finalement fuir au Soudan.

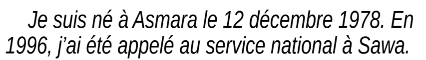
Interview avec Bisrat Habte Micael, le 28 mai 2004.

1.“ l’hélicoptère ” : la victime est attachée avec une corde par les mains et les pieds dans le dos, couché face contre terre, dehors sous la chaleur du soleil, la pluie ou les nuits froides, dépouillées de ses vêtements.





MA TORTURE AU SOLEIL



Je suis né à Asmara le 12 décembre 1978. En 1996, j’ai été appelé au service national à Sawa.

Pendant la formation de base, la nourriture était mauvaise, l’entraînement aussi. Nos instructeurs ne suivaient pas le programme d’entraînement mais, par exemple, nous utilisaient pour laver leurs vêtements ou aller chercher de l’eau, nous forçant à nous soumettre à leur volonté. Il n’y avait pas assez à manger, de la farine avariée était utilisée pour le pain.

Après six mois d’entraînement militaire, nous avons effectué une marche de plus de 120 kilomètres de Ketan au Sahel. Puis nous avons été emmenés à Nakfa pour creuser des tranchées pendant 1quinze jours. Le but de notre action n’était pas clair ; les tranchées étaient complètement inutiles. Il faisait froid aussi là-bas, mais nous n’avons pas eu de couvertures, et nous étions parfois obligés de nous couvrir avec de la terre. Après cela, je suis revenu à la division 2001, 2e brigade, 1er bataillon, 3e unité, 2e section. Nous étions déployés à Ambori, dans la région de Dembelas, parce que le Jihad (Jihad islamique érythréen, JIE), un petit groupe d’insurgés basés au Soudan, qui avait organisé des attaques dans le nord et l’ouest depuis 1993 était là, et des accrochages étaient probables.

En novembre 1997, j’ai été replacé à Mensura pour suivre une préparation militaire, où on nous a enseigné le système américain de combat en petites unités. C’était deux mois avant la fin prévue de mon service. J’ai saisi plus tard que c’était une préparation à la guerre. Début avril, des vétérans, qui avaient appelés au service militaire dans les quatre premières promotions, ont été rappelés. On leur a donné comme prétexte qu’ils allaient être impliqués dans les mesures de développement. En fait, il avaient été rappelés pour la guerre et envoyés avec nous.

Le 12 mai, nous avons attaqué Badime et avons marché jusqu’à atteindre Dembegedamu, à 18 ou 20 kilomètres sur le sol Éthiopien. Nous avons occupé le secteur et y avons pris position. Après une semaine, la division 381 nous a relevés. Nous avons été replacés à Zorona. Initialement, il n’y avait pas grand-chose à faire. Nous avons creusé des tranchées. Les chefs d’unité nous utilisaient pour des travaux privés, comme aider à cultiver des légumes. Après la récolte, nous avons dû payer de notre argent ces légumes que nous avions cultivés. Le produit est allé dans leurs poches. Un ingénieur qui faisait son service militaire a été affecté à la construction d’une maison

pour eux.

J'avais accepté de faire le service militaire. J'étais un Érythréen et j'étais près à être un soldat et à faire la guerre pour une bonne cause, si l'Érythrée était réellement en danger. Et maintenant je risquais de mourir parce que certains forcent les gens à travailler pour eux les rendant ainsi de plus de plus riches. Je ne voyais pas pourquoi je devrais sacrifier ma vie.

Un simple chef de section avait le pouvoir de faire faire ses quatre volontés aux femmes. Les hommes aussi devaient effectuer de menus travaux pour eux. Avec les chefs d'unité, c'était encore pire, et encore pire quand on en arrivait au chef de bataillon. La situation devenait de plus en plus insupportable.

J'ai commencé à m'opposer. Je disais : " je fais un service militaire. Je ne suis donc pas d'accord avec ce qui se passe, je suis un soldat. Pourquoi est-ce que vous m'obliger à travailler pour vos intérêts privés ? Je ne comprends pas ce que ça signifie. "

J'ai été arrêté, relâché, arrêté de nouveau. Une fois, j'ai été détenu pendant trois mois et j'ai dû travailler dans les champs de 6 heures à midi et de 2 à 4 heures de l'après-midi avec vingt-deux autres soldats. C'était conçu pour être une sorte de lavage de cerveau. Nous récoltions des tomates et des oignons.

Plus tard, ils m'ont proposé de me promouvoir chef de section. Ce n'était pas parce qu'ils avaient dans l'idée de m'enlever du travail, mais parce qu'ils voulaient me mettre hors jeu à un moment. J'ai dû prendre ce travail et commander une section de quatre soldats.

À ce moment, c'était en février 1999, la deuxième invasion a commencé. Nous étions à Onoshahok quand nous avons subi un feu ininterrompu d'une demie journée. Heureusement, je m'en suis sorti sans dommage. Dans ma section, un homme et une femme ont été blessés. Elle avait été envoyée au front parce qu'elle avait refusé de se soumettre à ses chefs. Nous avons été stationné là jusqu'en mai. Je devais alors participer à une formation pour les chefs d'unité. J'ai refusé. Je ne voulais pas être impliqué dans des affaires privées et je ne voulais pas opprimer mes amis.

J'ai donc été arrêté. Ils ont versé un mélange de lait et de sucre sur moi, m'ont attaché et m'ont exposé au soleil continuellement pendant deux jours et demi. Les jours étaient très chauds et les nuits extrêmement froides. Ma peau a été brûlée, des ampoules se sont développées sur mon visage. J'ai aussi eu un mal de tête terrible. Je me suis presque évanoui à cause de la douleur. Un médecin est apparu et a demandé un traitement médical. Dans un premier temps, le chef de bataillon a rejeté sa demande. Le médecin a dit : " Je ne peux pas prendre la responsabilité. Si quelque chose arrive, c'est vous qui serez responsable. " Alors, le chef de bataillon a été d'accord pour le traitement médical. Ils m'ont emmené dans un hôpital militaire, ont pelé ma peau, nettoyé ma chair avec un désinfectant, et m'ont donné de la tétracycline et des cachets d'antibiotiques. C'est tout. Je suis resté deux semaines à l'hôpital. Malgré les cachets, j'ai eu une infection. C'est devenu très mauvais. Ils ne me traitaient pas comme il faut pour me punir. En fin de compte, ils m'ont emmené dans un hôpital militaire à Alla. Je n'ai rien pu voir avec mon œil gauche pendant à peu près quatre mois. J'ai essayé de faire en sorte que le chef de bataillon soit poursuivi, mais je n'ai jamais reçu de réponse.

Tantôt mes blessures guérissaient, tantôt elles s'infectaient à nouveau et les ampoules réapparaissaient. C'était un va et vient continu. En fin de compte, on m'a accordé une permission pour maladie pour que je puisse rentrer dans ma famille. J'ai demandé à être réformé, ce qui m'a été refusé au motif que mon renvoi au front était programmé dès ma santé recouvrée.

Entretien avec Saed Ibrahim.

Donner à l'Internationale des Résistant(e)s à la Guerre

Donner à l'Internationalle de Résisten(e)s à la Guerre

[] par ordre permanent qui nous permet de planifier - prévenez nous. Nos contact banquaire son su la prochaine page.

[] par virement postal a War Resisters' International, en Euros a la Bank of Irland, IBAN IE91 BOFI 9000 9240 413547

[] par carte banquaire - remplissez les détails dans la deuxieme colonne, ou utilisez notre site web http://wri-irg.org

[] par cheque, payable a "WRI"

Paiement par carte de crédit internationale

Veuillez débiter ma carte de ....€/US$/£

Carte : Visa/Access/Mastercad/American Express (veuillez rayer les mentions inutiles)

No de carte :

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date d'expiration : ___ / ___

Prénom et nom du titulaire de la carte :

____

Adresse de facturation (si différente de celle ci-contre)

____

____

Donnez en ligne à http://wri-irg.org/fr

Merci por votre solidarité

AMNESTY INTERNATIONAL :

DES MILLIERS DE PERSONNES DÉTENUES À LA PRISON MILITAIRE

On considère que des milliers de personnes détenues à la prison militaire d'Adi Abeto courent un risque important de torture et de mauvais traitements. Elles ont été arrêtées car soupçonnées de vouloir échapper à la conscription. Il a été rapporté qu'au moins une douzaine de prisonniers ont été tués par arme à feu et beaucoup d'autres blessés à la suite de désordres dans la prison. Le 4 novembre, les forces de sécurité érythréennes ont arrêté sans distinction des milliers de jeunes et d'autres personnes soupçonnées de vouloir échapper à la conscription dans la capitale, Asmara. Les arrestations ont eu lieu dans les rues, les magasins et les bureaux, aux barrages routiers et dans les maisons. Les personnes arrêtées ont été emmenées à la prison militaire d'Adi Abeto, à proximité d'Asmara. Les conditions dans ce centre de détention militaire sont dures, avec une surpopulation grave, avec peu de nourriture et d'hygiène. Il a été rapporté que de nombreux détenus ont été forcés de dormir dehors par un temps très froid sans couvertures et sans chaussures. Les prisonniers n'ont de contact ni avec leurs familles ni avec des avocats.

Vers minuit le 4 novembre, un mur de la prison a apparemment été franchi par quelques prisonniers, peut-être lors d'une tentative d'évasion. Les soldats ont ouvert le feu et tué certains des prisonniers, et blessés beaucoup d'autres. Le 8 novembre, le ministre de l'Information a indiqué que deux prisonniers avaient été tués. D'autres sources déclarent qu'au moins une douzaine de personnes ont été tuées, et que les corps ont été enterrés sans être rendus à leurs familles. Les blessés ont été emmenés à l'hôpital et retenus sans communication avec l'extérieur sous surveillance militaire.

Amnesty International, 9 novembre 2004, AFR 64/008/2004

La boutique de l'IRG

Vous pouvez acheter les articles ci-dessous auprès de l'Internationale des Résistante-e-s à la Guerre en joignant au bon ci-dessous un chèque (en £/$ ou €) à l'ordre de War Resisters' International que vous adressez à WRI-IRG, 5 Caledonian Rd, N1 9DX, Londres, GB. Vous pouvez aussi commander en ligne (paiement par carte bancaire) à http://wri-irg.org/shop/shop-fr-eu.htm.
Tous les prix sont ports compris, tous les documents imprimés sont en anglais.

Nb	Description	Prix
____	1-9 badge "fusil Brise", à l'unité	€2,25
____	10-90 badge "Fusil Brise" x 10	€14,00
____	100 badges "Fusil Brise", x 100	€117,50
____	*Housmans Peace Diary 2006* avec son répertoire mondial des organisations ISSN 0957-0126 ISBN 0 85283-261 3	€12,00
___	Emily Miles: *CO Guide to the UN Human Rights System* (Guide de l'objo pour le systeme des droits de l'homme de l'ONU, IRG et Quaker UN office, Genève, 2000)	€19,00
___	*Resistance and Reconstruction* (Résistance and Reconstruction, Institute For Total Revolution, Vedchhi, 1988)	€7,25
___	Devi Prasad & Tony Smythe: *Conscription: A World Survey* (Conscription: une étude mondiale, IRG, Londres 1968)	€7,00
___	Peter Brock: *Testimonies of Conscience* (Témoignages de Conscience, à compte d'auteu, Toronto, 1997)	€7,00
___	Brian Martin et al: *Nonviolent Struggle and Social Defence* (Luttes nonviolentes et défense sociale, IRG, Londres 1991)	€10.50
___	Mitzi Bales (Hrsg.): *Opening Doors to Peace: A Memorial to Myrtle Solomon* (Portes ouvertes à la paix: un hommage à Myrtle Solomon, IRG, Londres 1991)	€7,00
___	Devi Prasad: *War is a Crime against humanity. The story of War Resisters' International* (La guerre est un crime contre l'humanité, historie de l'IRG, Londres 2005)	€47,00
___	Vos Dons	€ ____
Total		**€** ____

Nom : ______________________________

Adresse : ______________________________

Pays : ______________________________

Date : ___________ Signature : ____________________

Le Fusil Brisé

Le Fusil Brisé est le bulletin d'information de l'Internationale des Résistante-s à la Guerre, lequel est publié en anglais, espagnol, français et allemand. Ceci est le n°68 de novembre 2005.

Ce bulletin est le fruit du travail de Andreas Speck.

Tous nos remerciements à NukeResister, Forum 18 et Amnesty International et à tous les autres qui ont fourni des info pour ce numéro, plus Mitzi Bales pour son aide à la rédaction.

Pour vous procurer d'autres copies de ce Fusil Brisé, merci de contacter le bureau de l'IRG ou téléchargez le de notre site internet.

Internationale des Résistante-s a la Guerre
5 Caledonian Rd, Londres
N1 9DX, Grande Bretagne
Tél:+ 44 20 7278 4040
Fax:+ 44 20 7278 0444
info@wri-irg.org
http://wri-irg.org/pubs/br68-fr.htm

Scribus Made

L'internationales de Résistant-e-s à la Guerre

Soutenir et mettre en relation les résistant-e-s à la Guerre à travers le monde

Merci d'envoyer vos dons dès aujourd'hui pour soutenir le trevail de l'IRG

Je soutiens l'IRG:

(merci de cocher au moins une case)

[] J'envoie un don de £/€.............à l'IRG

[] J'ai besoin d'un recu pour ce don

[] Je remplis le formulaire au dos pour un prélèvement sur ma carte bancaire.

[] Je vais mettre en place un virement permanent mensuel/trimestriel/annuel (barrer les mentions inutiles) de.........€ à l'ordre de War Resisters' International: IBAN IE91 BOFI 9000 9240 41 35 47 Bank of Irland

[] Je souhaiterais recevoir un formulaire pour le virement permanent.

Voici mes coordonnées:

Nom : ______________________________

Adresse : ______________________________

____

Pays : ______________________________

Envoi des dons (chèques en euros à l'ordre de War Resisters' International) à IRG, 5 Caledonian Rd, N1 9DX, Londres, GB)